



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 juillet 2024
Français
Original : anglais

Lettre datée du 15 juillet 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Conformément au paragraphe 9 de la résolution [2692 \(2023\)](#), j'ai l'honneur de transmettre au Conseil de sécurité le quatrième rapport trimestriel de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport comprend les mises à jour demandées sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes et des flux financiers illicites, ainsi que des informations sur les activités pertinentes des Nations Unies et des recommandations.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte du présent document à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

(Signé) António Guterres



Rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime soumis en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 9 de la résolution 2692 (2023) du Conseil de sécurité, dans lequel le Conseil a chargé l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) de lui présenter un rapport tous les trois mois, parallèlement aux rapports périodiques du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), par l'entremise du Secrétaire général, qui comprendrait des informations sur les sources et les itinéraires du trafic d'armes illicites et des flux financiers, les activités pertinentes des Nations Unies et des recommandations. Le présent rapport porte sur la période du 19 avril au 12 juillet 2024, qui a été marquée par l'instabilité, l'affirmation de la puissance des gangs et la formation d'un conseil présidentiel de transition en Haïti. Il a été établi avant le déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité.

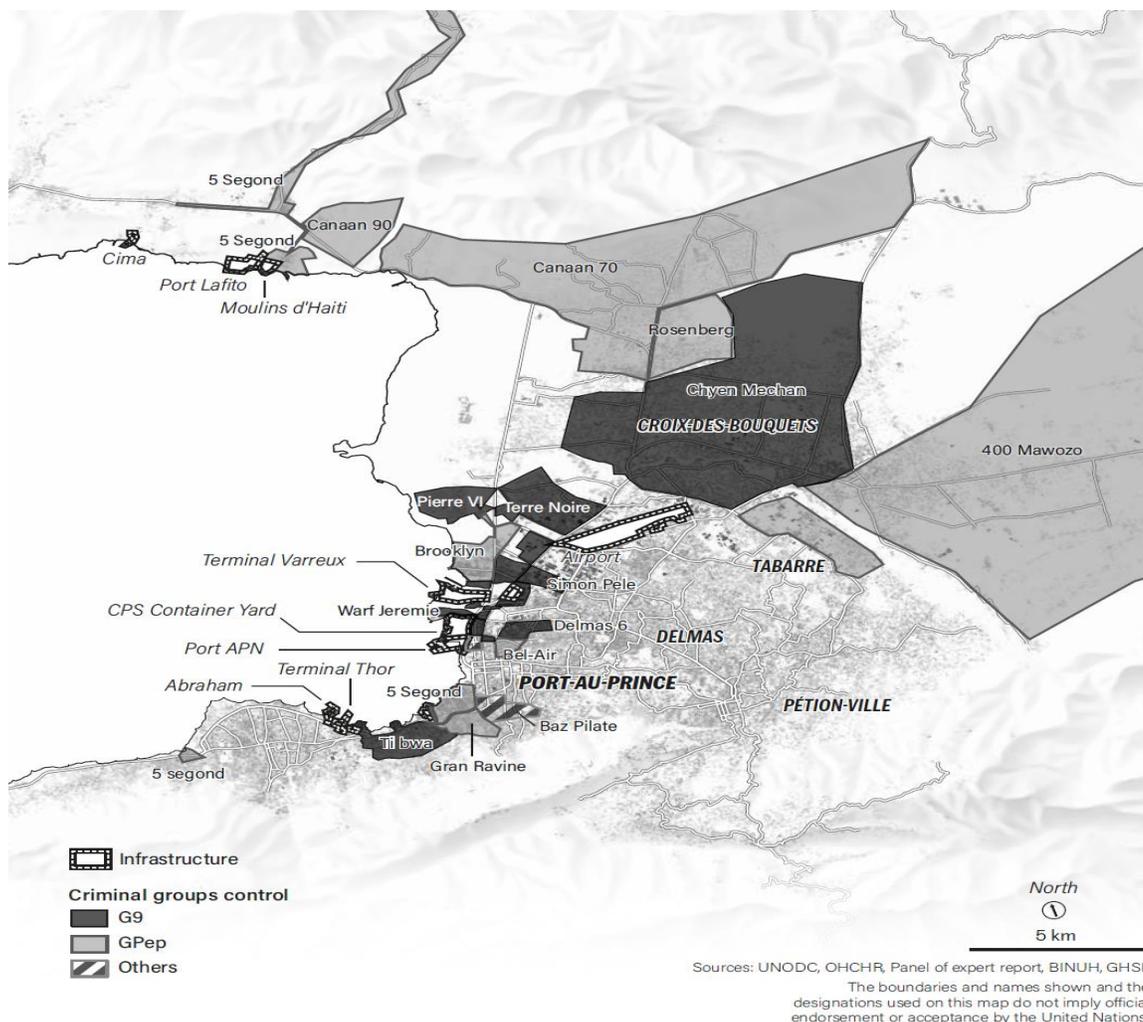
2. Dans son premier rapport (S/2023/780), l'ONUDC a donné un aperçu du trafic d'armes à feu et de munitions en Haïti en détaillant les principales sources, méthodes et itinéraires à partir du nord et de l'est du pays et en s'inspirant de sa note de synthèse intitulée « Haiti's Criminal Markets: mapping trends in firearms and drug trafficking », publiée en mars 2023. Dans ce rapport, l'Office a fait état d'une recrudescence du trafic d'armes sophistiquées entre 2021 et 2023, largement liée aux activités des gangs criminels, les armes à feu étant principalement expédiées depuis les États-Unis d'Amérique et passant parfois par la République dominicaine. Dans son deuxième rapport (S/2024/79), l'ONUDC s'est penché sur la dynamique régionale du trafic d'armes à feu en mettant l'accent sur les pays d'origine et de transit tels que les États-Unis, la Jamaïque et la République dominicaine, ainsi que sur la dynamique nationale, en particulier le rôle joué par les gangs à Port-au-Prince dans l'acquisition et la distribution d'armes. Il a relevé que quelques-uns de ces gangs étaient particulièrement doués pour stocker et redistribuer des armes à feu et mis en lumière les efforts déployés par les organismes de lutte contre la corruption pour désorganiser les achats d'armes. Dans son troisième rapport (S/2024/320), l'Office a décrit l'intensification de la violence des gangs dans la capitale haïtienne entre janvier et mars 2024, soulignant la détérioration des conditions de sécurité, la vulnérabilité de la partie sud d'Haïti face au trafic et le lien entre la déstabilisation du pays et l'augmentation des flux migratoires dans les Caraïbes. Il a également mis en exergue la nécessité de renforcer les contrôles aux frontières afin que les armes à feu ne puissent plus entrer dans le pays, et exposé plus en détail la façon dont les gangs consolidaient leur contrôle sur des zones stratégiques à Port-au-Prince et dans les régions côtières.

3. Dans le présent rapport, l'ONUDC pousse plus avant l'analyse des dimensions régionales, nationales et infranationales du trafic d'armes à feu et de munitions et des flux financiers illicites. Il décrit les implications transnationales de l'instabilité persistante en Haïti, notamment en ce qui concerne le trafic de drogue, la traite des personnes et le trafic de migrants au niveau régional. Il retrace en outre l'évolution des réseaux criminels haïtiens, composés notamment d'acteurs non étatiques, et leur participation à la fois aux événements politiques et à la criminalité organisée. Établi pendant une période de grande instabilité en Haïti, le rapport met en lumière l'importance d'assurer une surveillance et un suivi réguliers de l'évolution de la criminalité organisée dans le pays et dans l'ensemble de la région.

Contexte

4. Pendant la période considérée, plusieurs gangs haïtiens ont étendu leur influence et renforcé leurs capacités en prévision du déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité. Armés de fusils automatiques ou semi-automatiques et d'armes de poing, les gangs sont de plus en plus autonomes vis-à-vis des personnes qui les soutiennent sur les plans politique et économique¹. Affranchis de cette dépendance grâce au produit de la criminalité transnationale et enhardis par l'instabilité politique, certains s'expriment davantage en public et bénéficient d'une plus grande couverture médiatique. Dans ce contexte, plusieurs gangs se positionnent comme des acteurs politiques stratégiques.

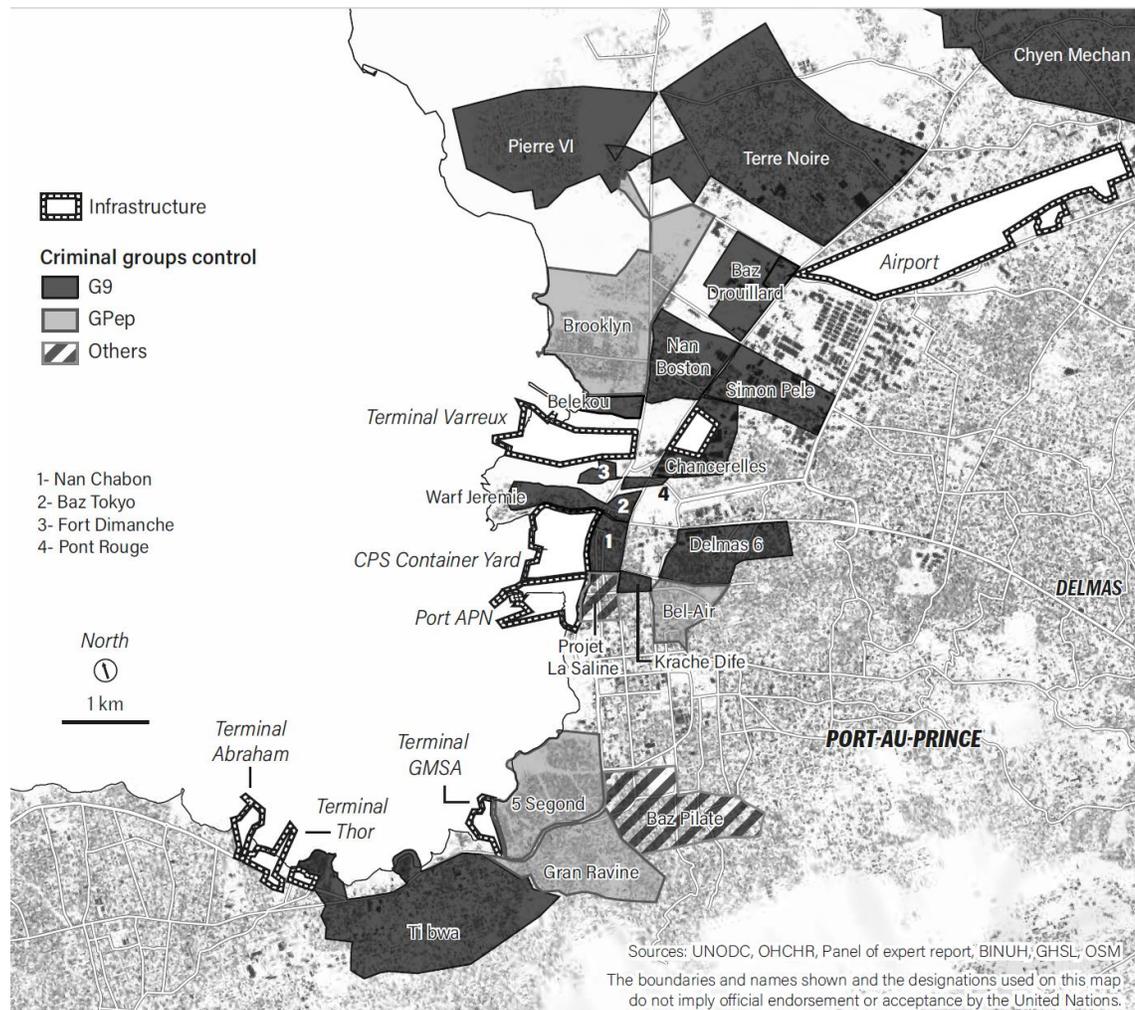
Figure I
Zones de Port-au-Prince contrôlées par des gangs en juin 2024²



¹ Selon l'expert en droits humains des Nations Unies en Haïti, les gangs continuent de tirer profit de l'extorsion et de l'enlèvement de politiciens et de membres des élites ainsi que des pots-de-vin que ceux-ci leur versent. Toutefois, ces dernières années, ils sont devenus beaucoup plus autonomes et n'ont plus besoin du soutien financier de la vieille garde (voir Maria Abi-Habib, « Haiti's gangs grow stronger as Kenyan-led force prepares to deploy », *The New York Times*, 21 mai 2024).

² Voir S/2023/674 et S/2024/320. Voir également Global Initiative on Transnational Organized Crime, « A critical moment : Haiti's gang crisis and international responses », février 2024.

Figure II
Zones du centre-ville de Port-au-Prince contrôlées par des gangs en juin 2024



5. Bien que les gangs rivaux continuent de s'affronter violemment, on continue également de constater une collusion et une coopération accrues. En septembre 2023, les gangs haïtiens ont conclu des trêves informelles et agi en étroite collaboration³. L'alliance dite « Viv Ansanm » (Vivre ensemble) en est un bon exemple. Bien que cette alliance temporaire ait connu des difficultés à la fin de 2023 en raison de luttes intestines, elle a été rétablie en février 2024 (voir S/2024/320), après que les gangs se sont publiquement engagés à renverser l'ancien Premier Ministre et dans un contexte d'incitations à résister par la force à la Mission multinationale d'appui à la sécurité.

6. L'alliance Viv Ansanm a aidé les gangs à asseoir leur influence à Port-au-Prince. Selon les informateurs principaux de l'ONUDC, certains gangs partagent périodiquement les profits tirés de l'extorsion d'acteurs du secteur privé du pays, qu'ils déposent dans un fonds commun. L'argent est également utilisé pour acquérir

³ Voir le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et du BINUH intitulé « Human rights situation : main trends, quarterly report : July-September 2023 », dans lequel il est indiqué que plusieurs membres de gangs ont annoncé des trêves entre juillet et septembre 2023.

illégalement des armes à feu et des munitions⁴. Plusieurs gangs ont lancé une attaque coordonnée contre l'aéroport international, des installations gouvernementales, des postes de police et la prison nationale. Parmi les 4 600 détenus qui se sont évadés se trouvaient des individus qui entretiennent des liens avec des réseaux criminels organisés transnationaux.

7. L'évasion de membres de gangs hauts placés, dont le chef de Baz Pilate, condamné pour meurtre, possession illégale d'armes à feu, viol et vol à main armée en juin 2022, a eu des effets déstabilisateurs en Haïti. Allié au gang G9, Baz Pilate, qui est spécialisé dans le trafic de drogue, le racket et les assassinats, est décrit comme l'un des gangs les plus redoutés d'Haïti.

8. D'autres criminels expérimentés actuellement en fuite pourraient se révéler être une force déstabilisatrice. L'un d'entre eux, l'ancien chef de la sécurité du défunt Président haïtien Jovenel Moïse, aurait été véhiculé jusqu'au quartier appelé Village de Dieu et aurait collaboré avec le gang 5 Segond dans le cadre de l'importation d'armes à feu et de munitions illicites et, potentiellement, de drogues⁵. Il était également l'un des principaux suspects dans une enquête importante menée par la Drug Enforcement Administration (service de lutte contre la drogue) des États-Unis en 2015 et a fait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par la Direction centrale de la police judiciaire pour trafic de drogue et enlèvement⁶. Tout comme le chef de Baz Pilate mentionné précédemment, ce fugitif a travaillé avec le gang 5 Segond et aurait été impliqué dans des activités illicites⁷.

9. Certains gangs haïtiens semblent se transformer en structures de type milice. Le gang 5 Segond⁸, par exemple, fait peau neuve en abandonnant son profil traditionnel de groupe de gangsters au profit d'une architecture paramilitaire⁹. Son chef a d'ailleurs récemment annoncé la création d'une unité spéciale baptisée « Unité Vilaj de Dieu ». Le gang a adopté une tenue et des insignes militaires plus formels, et des images en ligne montrent certains de ses membres brandissant des fusils « FN FAL »¹⁰, des armes rarement vues ou saisies en Haïti¹¹.

10. De nombreux dirigeants politiques et chefs de gangs ont fait pression, en privé et en public, pour que les membres de ces gangs soient amnistiés par le nouveau Gouvernement. En particulier, l'ancien meneur du coup d'État de 2004, qui a été condamné aux États-Unis pour conspiration en vue de blanchir le produit du trafic de drogue, a déclaré qu'il demanderait l'amnistie pour les chefs de gangs s'il arrivait un jour au pouvoir¹². Ces derniers mois, plusieurs personnalités politiques ont proposé que les anciens fonctionnaires et membres de gangs bénéficient d'une immunité pour les crimes passés, notamment les faits de corruption.

⁴ Informations fournies par le Département de la sûreté et de la sécurité, 5 juin 2024.

⁵ Informateur principal K2, 11 juin 2024.

⁶ L'ancien chef de la sécurité du Président défunt et le chef du gang Baz Pilate ont tous deux passé deux mois au Village de Dieu et pourraient avoir ensuite fui Haïti en bateau. On ignore à ce jour où ils se trouvent. Informateur principal K8, 18 juin 2024.

⁷ Informateur principal K8, 5 juin 2024.

⁸ Soutenu par d'autres membres de G-Pèp, tels que Grand Ravine, 400 Mawozo et Projet la Saline.

⁹ Christian Triebert, Maria Abi-Habib et John Ismay, « How a Haitian gang is trying to turn itself into a militia », *The New York Times*, 21 mai 2024.

¹⁰ Le FN FAL est une arme automatique légère qui était anciennement fabriquée en Belgique mais n'est plus produite aujourd'hui.

¹¹ Voir Robert Muggah, « Haïti : les chemins de la transition, étude de l'insécurité humaine et des perspectives de désarmement, de démobilisation et de réintégration », Occasional Paper 14, Small Arms Survey, 2005.

¹² Voir Maria Abi-Habib, Natalie Kitroeff et Frances Robles, « Why everything changed in Haiti: the gangs united », *The New York Times*, 14 mars 2024.

II. Dynamique des activités criminelles

Dynamique régionale des flux d'armes et de munitions illicites

11. Comme indiqué dans les précédents rapports, il existe au moins trois itinéraires principaux pour le trafic d'armes à feu à destination d'Haïti (voir figures III et IV). Par l'itinéraire nord, des armes sont acheminées des États-Unis vers Port-au-Prince, Port-de-Paix et Cap-Haïtien. Par l'itinéraire sud, des armes sont introduites en Haïti le long de la côte sud du pays en passant par les Caraïbes et l'Amérique du Sud, notamment la Colombie et le Venezuela (République bolivarienne du). Par l'itinéraire est, des armes et des munitions transitent par les frontières terrestres entre Haïti et la République dominicaine.

Figure III
Dynamique liée au trafic d'armes à feu et de munitions en provenance de Floride (États-Unis)

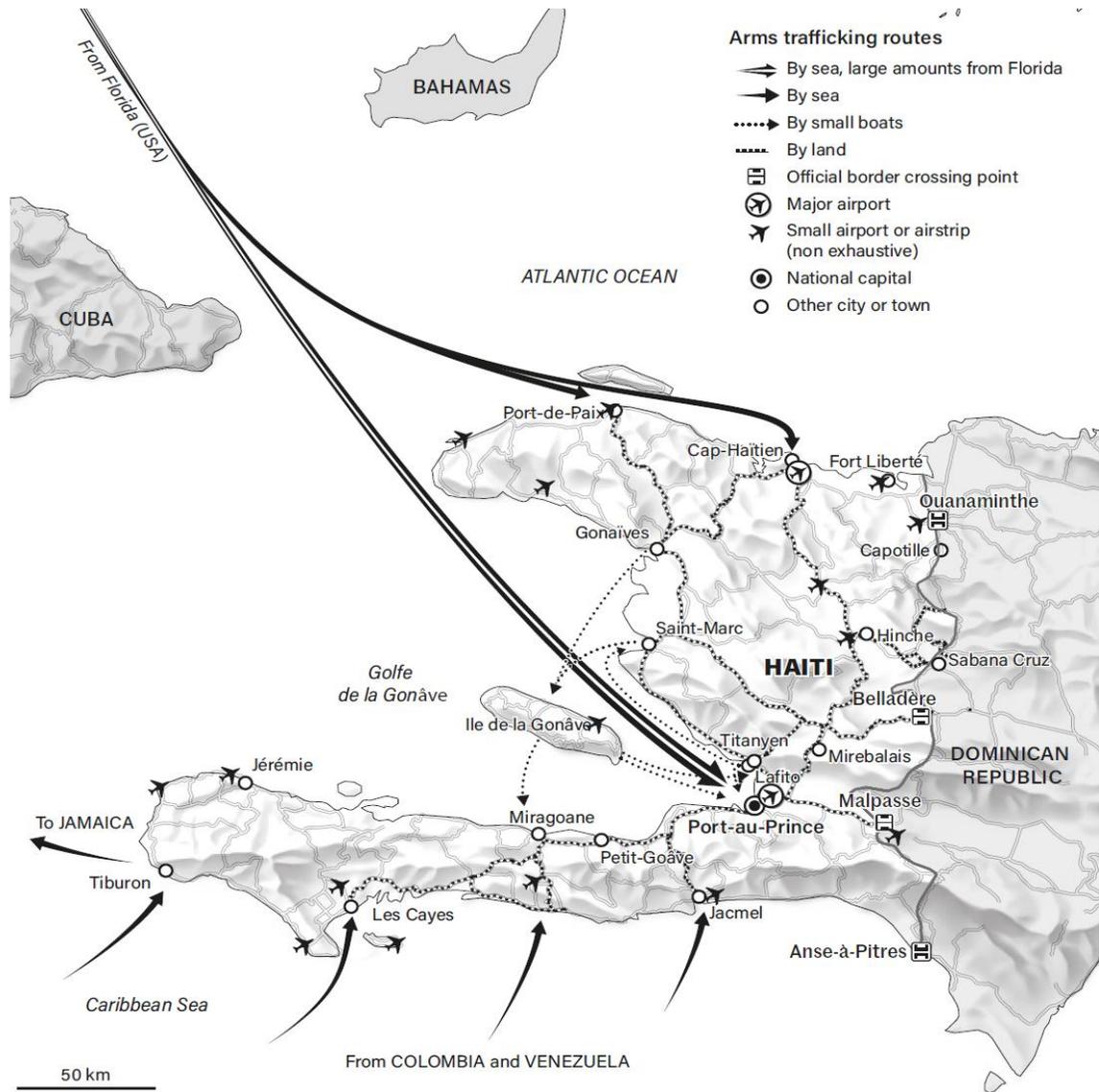
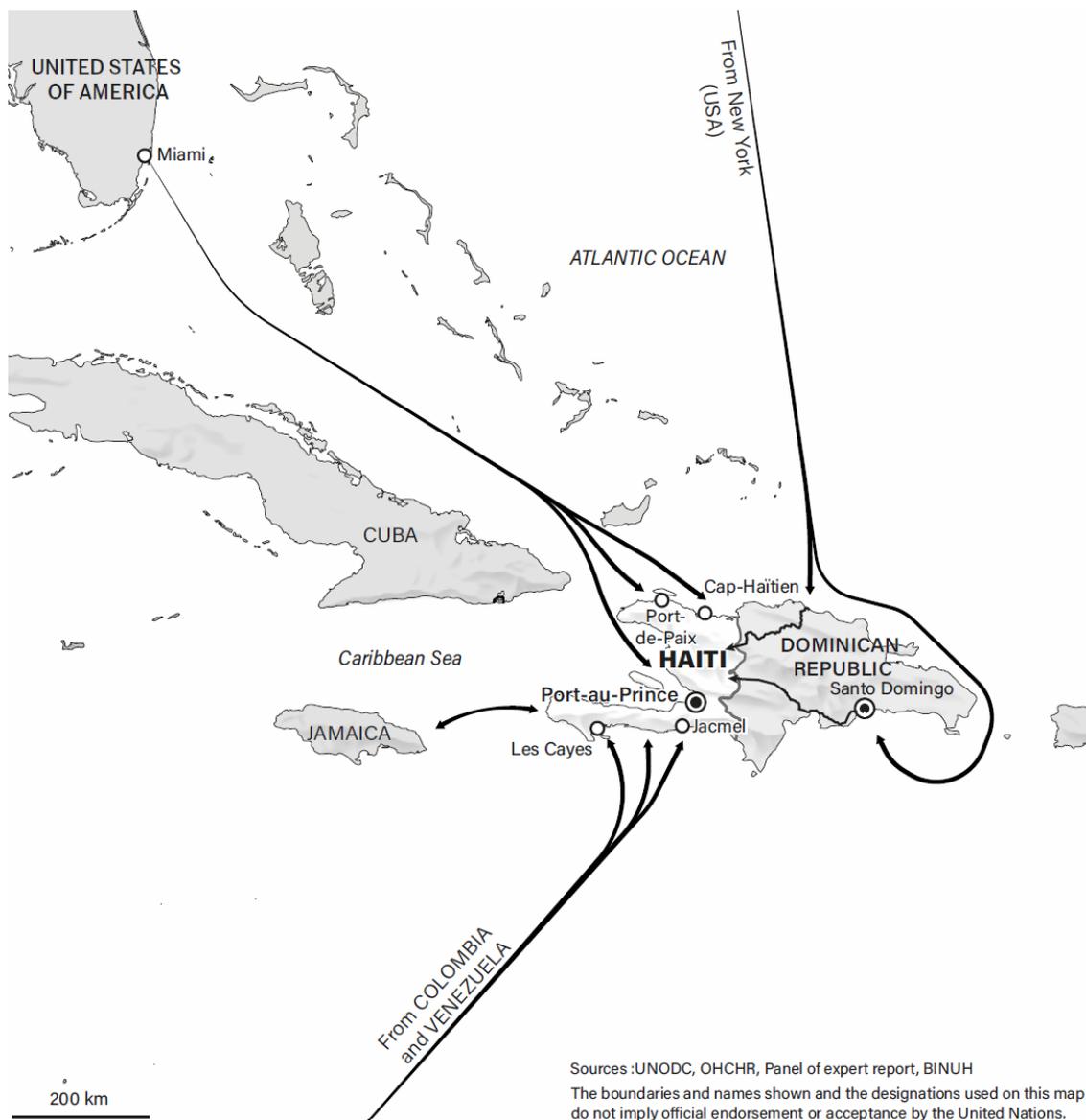


Figure IV
Dynamique régionale liée aux flux d'armes à feu et de munitions



12. Par le passé, la plupart des armes à feu utilisées par les groupes criminels haïtiens provenaient des États-Unis ou étaient volées à la Police nationale d'Haïti, aux Forces armées d'Haïti ou à des sociétés de sécurité privées et à des civils¹³. Si le marché légal des États-Unis reste la principale source d'armes à feu et de munitions

¹³ Selon les renseignements fournis par l'informateur principal K6 le 11 juin 2024, les sociétés de sécurité privées doivent obtenir l'autorisation de la Police nationale d'Haïti pour acquérir des armes. Elles n'ont le droit d'utiliser que des fusils de chasse de calibre 12 et des armes de poing. En raison de l'embargo sur les armes à feu décrété par les États-Unis, certaines sociétés se tournent vers d'autres marchés pour s'approvisionner en armes et en munitions. Pour les armes provenant légalement des États-Unis, les acheteurs sont tenus de signer des certificats d'utilisateur final. Il semble également que certains membres de l'élite politique et économique s'approvisionnent de leur côté en armes de plus gros calibre sur les marchés noirs. Voir également ONUDC, « Haiti's Criminal Markets ».

entrant en Haïti, il semble également que de nouvelles armes fassent leur apparition, potentiellement en provenance d'autres pays, dont le Brésil et la Colombie.

13. Une cargaison envoyée de Port Everglades (Fort Lauderdale, États-Unis) au Cap-Haïtien a été récemment signalée. En avril 2024, la Police nationale d'Haïti a intercepté des caisses contenant au moins 26 armes de poing et fusils d'assaut illégaux ainsi que des centaines de cartouches dissimulées dans un conteneur de 45 pieds (voir figure V)¹⁴. L'expédition avait été coordonnée par Alliance International Shipping¹⁵ et la cargaison transportée sur un bateau de transport de marchandises de King Ocean Services¹⁶. Il semblerait qu'elle était destinée à des gangs de la vallée de l'Artibonite. Les personnes soupçonnées d'avoir participé à cette expédition, à savoir un trafiquant aux États-Unis, le destinataire désigné en Haïti et un courtier en douane, sont toujours en liberté¹⁷.

Figure V

Armes à feu, munitions et autres produits illicites saisis le 5 avril 2024 au Cap-Haïtien



Source : page Facebook officielle de la Police nationale d'Haïti.

¹⁴ La cargaison d'armes interceptée le 5 avril 2024 comprenait 12 fusils automatiques, 14 pistolets et 999 cartouches, parmi lesquels des produits fabriqués aux États-Unis par Palmetto, Taurus et Smith and Wesson (voir annexe I). D'autres saisies effectuées au Cap-Haïtien ont permis d'intercepter 279 balles de 9 mm (25 octobre 2023), 75 douilles de calibre 12 et 100 balles de 9 mm (23 novembre 2023), 92 balles de 9 mm, 78 balles de 5,5 mm et 9 balles de calibre.45 (22 décembre 2023), 2 pistolets et 13 chargeurs de 9 mm (29 avril 2024), et 10 chargeurs de 9 mm, 100 cartouches de 9 mm, 50 balles de calibre.38 et 7 douilles de calibre 12 (11 juin 2024).

¹⁵ La société Alliance International Shipping a déjà été mise en cause dans de précédentes saisies d'armes, notamment en juillet 2022.

¹⁶ Selon les autorités douanières et la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants, les faits se sont produits au Terminal I du Cap, le nom du bateau était *Rainer D* et le numéro d'identification du conteneur était KSOU-451487-6.

¹⁷ Informateur principal K1, 28 mai 2024.

14. Malgré le renforcement par les autorités des États-Unis des mesures prises pour empêcher le trafic d'armes à feu et de munitions¹⁸, d'importants problèmes opérationnels subsistent. L'un des principaux obstacles rencontrés est le contrôle limité exercé sur la logistique liée à l'expédition. Des conteneurs sont loués, et la société de transport se limite à organiser les expéditions sans en surveiller le contenu.

15. On connaît de mieux en mieux la dynamique du trafic d'armes à feu des États-Unis vers Haïti. La procédure pénale en cours visant l'ancien chef du gang 400 Mawozo aux États-Unis est instructive à cet égard. Selon les allégations formulées, le produit des enlèvements aurait été utilisé pour acheter 24 armes à feu, dont des fusils AR-15, des carabines M4 et des fusils de tireur d'élite de calibre.50 de qualité militaire, à Miami, à Orlando et à Pompano Beach (États-Unis). Les commandes ont été passées par l'ancien chef du gang depuis une prison de la capitale haïtienne (voir [S/2024/320](#)). Un membre du bureau d'enquête du Département de la sécurité intérieure des États-Unis a évoqué une « nette augmentation » du volume et du calibre des armes à feu introduites par des trafiquants en Haïti depuis 2023.

16. Les trafiquants utilisent le « port de rupture de charge » de la Miami River¹⁹. Au lieu de transporter les produits dans des conteneurs, ils les divisent en petits paquets et envoient des denrées de base tels que du riz, des haricots et d'autres marchandises à des membres de leur famille et à des amis²⁰. Une faille dans la réglementation permet aux cargaisons dont le manifeste est rempli à la main et dont la valeur est estimée à moins de 2 500 dollars d'échapper à l'inspection, ce qui permet d'y dissimuler facilement des produits de contrebande. Des armes à feu, des munitions, ainsi que des pièces et éléments sont cachés dans des produits de consommation et dans la coque des cargos. Il est extrêmement difficile de fouiller les cargaisons expédiées à partir de tels ports, même si l'on dispose de renseignements sur des chargements soupçonnés de contenir des produits illicites.

17. Un autre itinéraire de trafic passe par le sud d'Haïti, à partir de pays tels que la Colombie et le Venezuela (République bolivarienne du). Certaines informations selon lesquelles les membres du gang 5 Segond utilisaient des fusils « FN FAL » et des fusils d'assaut AK-47 ont circulé sur les médias sociaux. Des informateurs principaux signalent que certains membres de gangs sont impliqués dans des trafics de drogue avec des « étrangers » hispanophones. De fait, au moins un cartel de la drogue colombien a utilisé Haïti comme point de transbordement vers les États-Unis et l'Europe et pourrait potentiellement fournir des armes à feu et des munitions à des membres de gangs haïtiens. Ces transactions sont probablement réalisées avec le

¹⁸ Le Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis a, selon ses propres informations, renforcé son dispositif de contrôle des exportations et mis sur pied des opérations visant à intercepter les armes à destination de l'île d'Hispaniola. Il s'agit notamment de cibler et d'inspecter davantage de cargaisons, ce qui permet d'endiguer les activités de contrebande. La présence du Bureau est plus visible au port de Miami, chez les transitaires et à l'aéroport international de Miami. En outre, au cours de 2024, les inspections visant des passagers en partance pour Hispaniola que le Bureau a menées ont permis d'intercepter à de nombreuses reprises de grandes quantités de devises non déclarées et de procéder à des arrestations. Des enquêtes sont en cours. Informateurs principal K3, 3 juin 2024, et informateur principal K1, 10 avril 2024.

¹⁹ D'après les renseignements fournis par l'informateur principal K1 le 7 avril 2024, les expéditions depuis la Miami River se répartissent en deux catégories : celles qui utilisent des navires porte-conteneurs faisant escale dans les ports de l'Autorité portuaire nationale, à Port Lafito ou à Miragoâne, et celles qui utilisent des vraquiers (aussi appelés transporteurs de vrac), plus petits, qui transportent des marchandises vers les Gonaïves, Saint-Marc et d'autres ports d'escale de taille plus modeste.

²⁰ La livraison de marchandises hors vrac est souvent utilisée comme moyen économique d'envoyer des produits en Haïti. Les marchandises sont déposées à l'aide de semi-remorques, de camionnettes et de voitures particulières, et il est plus difficile pour les douaniers de les inspecter.

soutien de personnalités politiques et d'opérateurs économiques haïtiens de premier plan faisant l'objet de sanctions de la part des États-Unis, du Canada et de la République dominicaine.

18. En avril 2024, le Président colombien a révélé qu'une très grande quantité d'armes à feu, de grenades et d'obus de mortier et plus d'un million de cartouches de différents types de munitions avait disparu des entrepôts militaires de Tolomai et de La Guajira (Colombie)²¹. Il a indiqué que certaines de ces armes pourraient avoir été vendues à des groupes criminels organisés, notamment des cartels, et redirigées vers des gangs haïtiens. Bien que plausibles, ces allégations ne sont étayées par aucune preuve accessible au public.

19. Indépendamment de ce qui précède, il existe des liens de longue date entre Haïti et la Colombie en matière de trafic de drogue²², comme l'illustrent les actes qui auraient été commis par l'ancien chef de la sécurité du défunt Président Moïse mentionné plus haut²³. Comme indiqué, cette personne était l'un des principaux suspects dans l'une des plus grandes enquêtes jamais menées en Haïti par la Drug Enforcement Administration des États-Unis. Les faits se sont produits en 2015, lorsque le navire de charge *MV Manzanaras* a accosté à Port-au-Prince avec plus de 1 000 kilogrammes de cocaïne et d'héroïne dissimulés dans une cargaison.

20. L'itinéraire de trafic oriental continue de présenter un risque pour les trafiquants d'armes à feu et de munitions. Plusieurs envois de munitions ont été interceptés en République dominicaine au cours des derniers mois, 1 480 capsules de calibre .38 et 3 000 capsules de 9 mm ayant été saisies dans le port de La Haina (République dominicaine)²⁴. Une cargaison distincte en provenance de Floride, dans laquelle se trouvaient 5 000 cartouches de 9 mm destinées à remplir des capsules de 9 mm, 1 000 balles destinées à remplir des capsules extensibles de 9 mm, 5 chargeurs pour fusils PMAG 30 de calibre 5.56 et 1 canon pour fusil 300 Blackout, a été interceptée à Puerto Plata²⁵.

21. La République dominicaine a pris plusieurs mesures pour perturber le trafic d'armes à feu et de munitions à la frontière avec Haïti ainsi que dans ses ports et aéroports²⁶. L'augmentation des saisies d'armes et de munitions signalées ces derniers mois met en évidence la détermination des services douaniers²⁷. Il ressort des données

²¹ Voir *Haïti Libre*, « Les trafiquants d'armes en Colombie pourraient approvisionner des gangs haïtiens », 3 mai 2024.

²² Voir ONUDC, « Haiti's criminal markets » pour plus d'informations sur le lien historique entre les cartels de la drogue colombiens et haïtiens, qui remonte aux années 1980 et 1990.

²³ Lors d'un entretien qui a eu lieu le 7 juin 2024, l'informateur principal K4 a affirmé que l'ancien chef de la sécurité du défunt Président Moïse avait aidé le groupe criminel colombien Clan del Golfo à s'implanter en Haïti. On sait que cet homme s'est rendu en Colombie en 2021. Lors d'un entretien qui a eu lieu le 8 février 2024, l'informateur principal K7 a estimé que le Clan del Golfo était le groupe le plus susceptible d'entretenir des liens avec Haïti et le Venezuela (République bolivarienne du) dans le domaine du trafic de drogue.

²⁴ Entretien réalisé le 10 juin 2024.

²⁵ Entretien réalisé le 12 juin 2024.

²⁶ Entre juin 2023 et le 14 juin 2024, la Direction générale des douanes a saisi 2 887 093 munitions, 173 armes à feu, 386 armes à feu destinées au tir sportif et l'équivalent de 1 698 237,77 pesos dominicains en devises.

²⁷ Depuis mai 2021, l'outil douanier d'évaluation des risques permet des contrôles plus efficaces et plus précis. Dans le cadre des opérations menées en coordination avec le bureau d'enquête du Département de la sécurité intérieure des États-Unis depuis 2021, 41 livraisons surveillées d'armes à feu ont donné lieu à 67 arrestations. L'extension du Programme de contrôle des conteneurs de l'ONUDC à Puerto Plata et Dajabón (République dominicaine) et l'installation de nouvelles machines à rayons X ont permis d'améliorer l'efficacité des opérations et d'augmenter les interceptions, des progrès importants ayant été réalisés en 2022, 2023 et 2024 (informations communiquées par l'Administration générale des douanes le 17 juin 2024).

officielles communiquées par les autorités douanières nationales qu'aucune saisie n'a été enregistrée à la frontière entre la République dominicaine et Haïti depuis juillet 2023.

22. Compte tenu du stock d'armes à feu déjà constitué par les gangs haïtiens grâce au trafic, il est concevable que la demande s'oriente vers un approvisionnement plus prévisible et plus régulier en munitions. Les statistiques officielles sur les armes à feu illégales interceptées par les autorités haïtiennes pourraient dénoter une tendance progressive à la baisse. Selon les rapports officiels établis par la Police nationale d'Haïti, 401 armes à feu de divers calibres auraient été saisies en 2021, 342 en 2022, 265 en 2023 et, jusqu'à présent, 96 en 2024. Parmi les armes saisies, les plus nombreuses sont les pistolets, qui représentent 55 % de toutes les saisies effectuées en 2021, 56 % en 2022, 52 % en 2023 et 50 % au premier semestre de 2024 (voir annexe II). Il n'est pas encore possible de déterminer si ces tendances à la baisse sont la conséquence de changements dans l'ampleur du trafic d'armes à feu ou d'une diminution de la capacité des autorités d'intercepter ces armes.

23. La police et les autorités douanières d'Haïti ont eu des difficultés à endiguer le flux d'armes à feu et de munitions en direction du pays, en particulier dans les ports, les aéroports et les postes-frontières. L'ONU et d'autres organisations ont signalé de nombreuses situations dans lesquelles certains ports maritimes haïtiens publics et privés avaient été utilisés activement à des fins de transfert d'armes à feu et de munitions²⁸. Ces problèmes sont exacerbés par le manque de personnel et d'équipement dont souffrent les services de détection et de répression des infractions au droit maritime. L'intégrité et les capacités de certains responsables de la sécurité publique d'Haïti sont également source de préoccupation. Le Directeur de la Police nationale d'Haïti a d'ailleurs été démis de ses fonctions le 15 juin 2024.

24. Par ailleurs, la pression exercée sur les législateurs américains pour qu'ils prennent des mesures en vue d'endiguer le flux d'armes à feu et de munitions acheminées vers Haïti et la déportation forcée des migrants haïtiens ne cesse d'augmenter. Plusieurs membres du Congrès ont rencontré des représentants d'organisations de défense des droits humains dans l'optique de prolonger le statut de protection temporaire dont bénéficient les Haïtiens, de mettre fin aux expulsions et de plaider en faveur d'un renforcement des contrôles dans les ports de Floride. Il se pourrait que ces échanges aient porté leurs fruits. Par exemple, en mars 2024, les législateurs américains ont présenté le *Caribbean Arms Trafficking Causes Harm Act* (loi sur les dommages causés par le trafic d'armes dans les Caraïbes), qui vise à juguler le flux d'armes à feu illégales, notamment vers Haïti²⁹.

25. Les autorités des États-Unis ont également pris des mesures concrètes pour faire obstacle au trafic d'armes et de munitions. En 2022, le Congrès a renforcé les sanctions applicables aux achats effectués par l'intermédiaire d'un prête-nom et au trafic d'armes à feu dans le cadre du *Bipartisan Safer Communities Act* (loi bipartite pour des communautés plus sûres). En juillet 2023, le Département de la justice des États-Unis a nommé un coordonnateur pour les poursuites relatives aux armes à feu dans les Caraïbes et, en février 2024, l'unité d'enquête criminelle transnationale en Haïti a été créée pour faciliter l'échange d'informations entre les partenaires chargés de l'application de la loi dans les deux pays³⁰.

²⁸ Voir ONUDC, « Haiti's Criminal Markets ».

²⁹ Voir <https://cherfilus-mccormick.house.gov/sites/evo-subsites/cherfilus-mccormick.house.gov/files/evo-media-document/CATCH%20Act%20Text.pdf>.

³⁰ Voir United States Immigration and Customs, « Homeland Security Investigations and Haiti Ministry of Justice establish a transnational criminal investigative unit », 14 février 2024, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ice.gov/news/releases/homeland-security-investigations-and-haiti-ministry-justice-establish-transnational>.

Les groupes armés et leurs liens avec les économies criminelles régionales

26. Les liens entre les gangs les plus importants d'Haïti et les groupes criminels organisés transnationaux sont divers et se recoupent (voir figure VI)³¹. Le trafic de drogue, d'armes à feu, de migrants et même d'anguilles est facilité par la proximité stratégique d'Haïti avec les marchés nord-américains et européens. En outre, les faibles capacités du pays en matière de gestion des frontières et de justice pénale, l'instabilité politique prolongée, la corruption systémique et les graves difficultés économiques donnent plus d'ampleur à ce trafic, ce qui fait d'Haïti une plaque tournante attrayante pour le transbordement de marchandises et diverses activités illicites.

Figure VI

Diverses activités criminelles transnationales organisées impliquant Haïti



Source : ONUDC.

27. Hormis une modeste industrie artisanale produisant des armes simples, Haïti ne dispose d'aucune capacité nationale de fabrication d'armes à feu³². Par conséquent, les groupes criminels haïtiens, tout comme les sociétés de sécurité privées et les particuliers, ont besoin de monnaies fortes pour se procurer des armes et des munitions. Les réseaux de contrebande multijuridictionnels ont évolué pour répondre à la demande d'armes émanant des groupes criminels organisés.

28. Le prix des armes à feu et des munitions dépend de leur calibre et de leur qualité, ainsi que de leur nature légale ou illégale. Les armes accompagnées d'un permis sont généralement plus chères que les armes illégales en raison des formalités administratives et des coûts associés à leur acquisition (voir tableau 1). Actuellement, en Haïti, le prix de vente moyen effectif des armes de poing accompagnées d'un

³¹ Voir ONUDC, « Haiti's Criminal Markets ».

³² Voir ONUDC, « Haiti's Criminal Markets ».

permis peut aller jusqu'à 3 000 dollars, tandis que celui d'une arme de poing sans permis est plus proche de 1 500 dollars. Un fusil de chasse légal peut valoir de 800 à 1 000 dollars environ, contre 400 à 500 dollars pour une arme à feu illégale. Le prix de vente des fusils semi-automatiques ou automatiques, qui sont pratiquement tous illégaux, varie entre 5 000 et 10 000 dollars. Le prix des munitions varie également : il s'élève à 2,50 dollars pièce pour les balles de calibre.45, 3 dollars pour les balles de 9 mm, environ 7,5 dollars pour les cartouches de 5,56 mm et environ 10 dollars pour les balles de calibre 7.62³³.

Tableau 1

Valeur estimative des armes à feu légales et illégales pour les civils en Haïti

	<i>Valeur approximative des armes légales (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Valeur approximative des armes illégalles (en dollars des États-Unis)</i>
Arme de poing	1 500	3 000
Fusil de chasse	800-1 000	400-500
Fusils semi-automatiques et automatiques	S.o.	5 000-10 000
Calibres.45 et 9 mm	S.o.	2,5-3
Calibres 5,56 et 7,62 mm	S.o.	7,5-10

Note : les prix peuvent varier en fonction du calibre, de la qualité, du lieu et d'autres facteurs. Prix approximatifs établis sur la base d'un entretien mené avec l'informateur principal K6 le 11 juin 2024 et en partenariat avec la Global Initiative against Transnational Organized Crime.

29. Des membres de la diaspora haïtienne entretiennent des liens avec des groupes criminels organisés locaux et internationaux. La capacité des gangs et des réseaux criminels haïtiens de se servir des nationaux haïtiens résidant à l'étranger joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en produits illégaux et dans le fonctionnement du système de trafic transfrontalier. Dans le même ordre d'idées, du fait du volume important des envois de fonds et des transactions financières à petite échelle, les flux financiers illicites sont facilement dissimulés parmi des transactions légitimes.

30. Les gangs haïtiens tels que G9, 5 Segond, Grand Ravine, Baz Galil et 400 Mawozo sont à la tête de partenariats avec des réseaux criminels internationaux, ce qui facilite le trafic d'armes à feu et de drogue ainsi que le trafic de personnes. Des groupes criminels haïtiens sont soupçonnés d'entretenir des liens avec des groupes en Colombie, au Mexique et au Venezuela (République bolivarienne du)³⁴.

Détournement d'armes à l'échelle nationale

31. D'autres groupes armés étatiques et non étatiques pourraient potentiellement être à l'origine du détournement d'armes à feu et de munitions. La Brigade de sécurité des aires protégées de l'Agence nationale des aires protégées d'Haïti est chargée de la surveillance environnementale des aires protégées du pays³⁵. Entre 6 000 et 15 000 membres de son personnel seraient armés, mais des experts locaux estiment que le nombre réel est plus proche de 1 500³⁶. La Brigade pourrait toutefois être en train de

³³ Informations recueillies en coopération avec la Global Initiative against Transnational Organized Crime.

³⁴ Entretien avec l'informateur principal K7, 8 février 2024.

³⁵ La Brigade de sécurité des aires protégées a également pour mission d'appuyer les autorités chargées des contrôles aux frontières.

³⁶ Entretien avec l'informateur principal K8, 10 janvier 2024.

s'agrandir : au cours du dernier trimestre de 2023, 484 nouvelles recrues auraient obtenu leur diplôme à Jacmel.

32. Depuis la fin de novembre 2023, les responsables de la Brigade de sécurité des aires protégées ont déclaré s'être alliés avec des personnalités politiques et se sont engagés à soutenir la révolution menée contre l'administration de l'ancien Premier Ministre Ariel Henry. Ce dernier a ordonné la destitution de tous les officiers de la Brigade dans une tentative de réprimer leurs opérations. À la fin de 2023 et au début de 2024, des affrontements violents ont eu lieu entre des membres de la Brigade et la Police nationale d'Haïti. Selon les médias locaux, la Brigade serait également impliquée dans des activités criminelles. Malgré cela, elle bénéficie d'un soutien latent de la part de la population haïtienne des environs.

33. En 2023, les Forces armées d'Haïti, dissoutes en 1995 et rétablies en 2017, s'étaient reconstituées sous la forme d'un bataillon d'infanterie comptant environ 700 membres actifs. L'Équateur et le Mexique leur ont apporté un soutien dans le domaine du génie, la Province chinoise de Taiwan leur a fourni du matériel militaire, et l'Argentine a assuré leur formation. Le Brésil, la France et plusieurs pays d'Afrique auraient également proposé leur aide. Bien qu'elles fassent office de « gendarmerie » et opèrent dans des zones déterminées, les Forces armées d'Haïti ne sont pas autorisées à mener des opérations de manière autonome, et les informations relatives à la taille de leurs stocks d'armes et de munitions ne sont pas rendues publiques.

34. Il existe des centaines de sociétés de sécurité privées en Haïti, dont certaines facilitent l'obtention de permis de port d'armes pour les civils ou fournissent des armes clandestinement³⁷. Une fois la Mission multinationale d'appui à la sécurité déployée, un large éventail de prestataires de services de sécurité privés, de formateurs et d'autres catégories de personnel fourniront probablement des services à la Mission. La quantité d'informations accessibles au public sur le nombre exact de sociétés de sécurité privées en Haïti et leur structure de propriété est limitée, mais des gardes privés ont été vus avec des armes à feu de gros calibre dans la rue. Conformément à la loi haïtienne, la moitié seulement du personnel déclaré par ces sociétés peut être équipé de fusils de chasse et d'armes de poing³⁸.

35. La sécurité publique étant assurée de manière inégale, la création de groupes de protection de quartier est une tradition qui existe de longue date dans les communautés haïtiennes. Au cours de l'année écoulée, des groupes de ce type ont été créés à Canapé Vert, à Morne Brun et à Montagne Noire, ainsi que dans plusieurs zones du district de Delmas. Ces groupes sont composés d'habitants, dont d'anciens policiers et des policiers en activité. Bien qu'ils ne soient pas encore devenus des milices au plein sens du terme, ils peuvent présenter des caractéristiques similaires. Nombre d'entre eux demandent une « taxe » en échange de leur protection et se sont progressivement militarisés pour lutter contre les gangs.

Traite des personnes et trafic de migrants

36. Globalement, le nombre moyen de déplacements depuis et vers Haïti diminue depuis le début de 2024. En janvier 2024, plus de 46 000 voyageurs de diverses nationalités auraient quitté le pays³⁹. L'évasion de détenus et l'attaque de l'aéroport international qui ont eu lieu en mars 2024 ont contribué à une baisse de plus de 80 % des voyages aériens, à peine plus de 7 600 voyageurs ayant été dénombrés ce mois-là. Le nombre de voyageurs s'étant officiellement rendus en Haïti a certes de nouveau

³⁷ Voir ONUDC, « Haiti's Criminal Markets ».

³⁸ Ibid.

³⁹ Informations reçues de l'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité de la Communauté des Caraïbes, 2024.

augmenté en avril et mai 2024, mais il reste bien en deçà de la moyenne précédemment enregistrée. La mise en place de restrictions aux frontières par plusieurs pays et l'instabilité politique et sociale chronique qui règne en Haïti pourraient entraîner une augmentation du nombre de personnes franchissant illégalement des frontières.

37. Les conditions de sécurité actuelles ont eu une incidence sur la dynamique des migrations et de la traite. En particulier, les perturbations temporaires enregistrées à l'aéroport international et dans les ports maritimes en mars 2024 ont paralysé la circulation des marchandises licites et illicites. Les mesures de contrôle aux frontières imposées par les Bahamas, les États-Unis, la Jamaïque et la République dominicaine ont contribué à réduire les flux transfrontaliers⁴⁰. Cette situation a probablement aussi encouragé le recours à des services de passeurs aux fins de la traversée illégale de frontières, en particulier dans les domaines du transport, de l'hébergement, de l'alimentation et de l'escorte, et favorisé notamment la corruption aux points de passage. Les services des passeurs s'obtiennent en ligne ou en faisant jouer des relations personnelles.

38. Depuis mai 2024, il a été signalé à de nombreuses reprises que des Haïtiens cherchaient à entrer sur le territoire de pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Selon les renseignements recueillis par l'ONUDC, neuf pays de la région ont ouvert des enquêtes criminelles impliquant des Haïtiens en tant que migrants clandestins ou passeurs⁴¹. Pour tenter d'atteindre le Canada ou les États-Unis de manière irrégulière, des nationaux haïtiens entrent souvent au Nicaragua sans visa⁴² ou passent par le Brésil, la Colombie et le Panama (par la région du Darién). Entre janvier et mai 2024, quelque 9 872 Haïtiens ont été surpris en train de franchir la frontière entre le Panama et la Colombie de manière irrégulière. Pour entrer en République dominicaine, les Haïtiens versent aux passeurs 250 dollars en moyenne, mais cette somme peut atteindre 10 000 dollars, alors que le salaire annuel moyen en Haïti est d'environ 1 200 à 1 500 dollars.

39. Des Haïtiens continuent de se rendre directement aux États-Unis en passant par la République dominicaine et les pays voisins des Caraïbes. Ces derniers mois, les autorités des États-Unis ont constaté une augmentation du trafic de migrants haïtiens par voie maritime via le canal de la Mona et les Bahamas⁴³. Des Haïtiens quitteraient également Haïti en passant directement du nord du pays aux Bahamas et aux Îles Turques et Caïques voisines. Parallèlement à cela, le Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis a signalé 144 994 rencontres avec des Haïtiens au cours des sept premiers mois de 2024 (contre environ 163 781 en 2023 et 56 596 en 2022)⁴⁴.

⁴⁰ Voir « Bahamas takes steps to protect borders as Haitian crisis deepens », *Loop News*, 18 mars 2024 ; « Jamaica wants to avoid “an avalanche” of Haitians and will only take in a few refugees », *Dominican Today*, 9 mars 2024 ; Département de la sécurité intérieure des États-Unis, « Presidential proclamation to suspend and limit entry and joint DHS-DOJ interim final rule to restrict asylum during high encounters at the southern border », juin 2024.

⁴¹ S'étant renseigné auprès des procureurs d'Amérique latine et des Caraïbes en mai 2024 au sujet des enquêtes liées à la traite des personnes et au trafic de migrants, l'ONUDC a été informé que six affaires relatives à un trafic de migrants impliquant des Haïtiens étaient en cours.

⁴² Les Haïtiens peuvent recevoir une « lettre d'invitation » ou une « autorisation de voyage » leur permettant de se rendre au Nicaragua, et de là, poursuivre leur route jusqu'à la frontière entre le Guatemala et le Mexique, puis entre le Mexique et les États-Unis.

⁴³ D'après l'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité (2024), 22 nationaux haïtiens ont été interceptés en Jamaïque après y être entrés illégalement par voie maritime.

⁴⁴ Voir la plateforme « Nationwide Encounters » du Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (<https://www.cbp.gov/newsroom/stats/nationwide-encounters>).

40. L'augmentation du risque d'exploitation de l'enfant en Haïti, notamment en raison de l'instabilité chronique, des fermetures d'écoles généralisées, des perspectives économiques réduites et de la hausse du prix des denrées alimentaires, constitue une tendance inquiétante. L'ONU a constaté un risque accru d'exploitation d'enfants à des fins de servitude domestique, pratique connue sous le nom de *restavec* (« rester avec » en créole). Cette pratique bien documentée consiste, pour les trafiquants, à profiter des ménages à faibles revenus en organisant le placement de leurs enfants dans des familles plus aisées, qui les exploitent en les réduisant à la servitude domestique. Il existait déjà de nombreux signalements de *restavec* avant 2024, environ 1 enfant sur 15 étant considéré comme victime de cette pratique⁴⁵, mais la situation désastreuse dans le pays a exacerbé la vulnérabilité.

41. Dans le même ordre d'idées, nombre de sources font état de préoccupations liées au recrutement d'enfants vulnérables par des gangs et des groupes criminels⁴⁶, qui les utilisent pour mener des activités illégales, notamment des actes de violence et d'exploitation sexuelle. Selon les estimations, 180 000 enfants sont déplacés en Haïti, et le HCDH estime que 30 à 50 % des membres de bandes organisées sont des mineurs qui ont rejoint les rangs de ces bandes de crainte que des représailles soient exercées contre eux ou leur famille (voir A/HRC/54/79). Sachant qu'il existe environ 200 gangs composés de quelque 15 000 membres au niveau national, jusqu'à 7 500 enfants pourraient se trouver dans leurs rangs.

III. Analyse des flux financiers illicites

42. Du fait de la volatilité ambiante et de l'effondrement des institutions haïtiennes, il est impossible d'évaluer avec précision l'ampleur et la dynamique des flux financiers illicites. Il ne s'agit pas d'un problème nouveau : ces dix dernières années, l'indice de risque d'Haïti en matière de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme n'a cessé d'augmenter. En 2023, le pays affichait un score de 8,25, le plus élevé au monde⁴⁷. De même, Haïti n'a pas réussi à atteindre plusieurs des objectifs fixés par le Groupe d'action financière pour remédier aux lacunes stratégiques observées.

43. Même en l'absence d'institutions pleinement opérationnelles, il est toujours possible de suivre les flux financiers illicites en s'intéressant aux flux de paiement et en utilisant des indicateurs supplétifs tels que les envois de fonds et les transferts. La Banque mondiale, par exemple, estime que les transferts de particuliers reçus en Haïti ont augmenté de 57 % entre 2017 et 2022, passant de 2,4 à 3,8 milliards de dollars (voir tableau 2). Les envois de fonds ont également augmenté de 144 %, passant de 309 millions de dollars en 2017 à 725 millions de dollars en 2022 (ibid.). Si la plupart

⁴⁵ Voir <https://restavekfreedom.org/issue/>.

⁴⁶ Bien que les termes « gangs » et « groupes criminels » soient souvent utilisés de façon interchangeable, ils désignent des réalités distinctes. Les gangs ont généralement une identité sociale forte, leurs membres partageant des origines culturelles communes ou provenant du même quartier et adhérant à une hiérarchie et à des codes de conduite bien définis. Ils sont souvent territoriaux et se livrent à des activités allant de la petite délinquance aux infractions graves afin d'affirmer leur dominance ou de protéger leur territoire. Les groupes criminels, en revanche, se concentrent principalement sur des activités illégales à but lucratif et présentent des structures variables allant des réseaux peu organisés aux organisations sophistiquées. Ils se préoccupent moins de contrôler un territoire, agissent avec davantage de discrétion et souvent à l'échelle internationale, et se livrent à des activités criminelles de haut niveau telles que le trafic de drogue, le blanchiment d'argent et la cybercriminalité. Ces deux types de structures constituent un problème de taille pour les services répressifs, mais comprendre ce qui les distingue permet de développer des stratégies d'intervention ciblées.

⁴⁷ Voir <https://www.fatf-gafi.org/fr/countries/detail/Ha%C3%AFti.html>.

de ces flux étaient vraisemblablement destinés à l'achat de biens et de services de base dans les économies formelle et informelle, il est probable qu'ils incluent aussi un nombre accru de transactions financières illicites impliquant des groupes criminels.

Tableau 2

Envois de fonds documentés des États-Unis vers Haïti (2017-2022)

(En dollars des États-Unis)

	<i>Fonds reçus par des particuliers</i>	<i>Fonds envoyés par des particuliers</i>
2017	2 419 165 423,81	297 710 340,43
2018	2 735 177 966,71	309 403 439,14
2019	2 695 149 513,66	284 975 298,61
2020	3 257 277 839,54	549 483 207,17
2021	3 994 393 882,97	678 498 745,92
2022	3 797 752 749,15	725 386 292,38

Source : Banque mondiale, base des Indicateurs du développement dans le monde, 2024, disponible à l'adresse suivante : <https://databank.banquemondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>.

44. La corruption systémique et le blanchiment d'argent aggravent l'instabilité politique et économique en Haïti⁴⁸. Les lois censées décourager, perturber et sanctionner la corruption et le blanchiment d'argent ne sont que partiellement appliquées, et les mesures mises en œuvre pour les faire respecter sont insuffisantes. Avant la crise actuelle en matière de sécurité, les lacunes des cadres juridiques existants faisaient obstacle aux enquêtes, aux poursuites et aux décisions de justice relatives aux affaires de corruption et aux infractions économiques et financières, et la situation n'a pas changé pendant la crise⁴⁹. Des lois essentielles n'ont toujours pas été adoptées, notamment en ce qui concerne le recouvrement d'avoirs, la protection des témoins, des victimes, des informateurs et des lanceurs d'alerte, et l'accès du public à l'information. Les autorités haïtiennes perdraient jusqu'à 650 millions de dollars par an du fait de la sous-déclaration des revenus, de la soumission de déclarations frauduleuses, de la sous-qualification du personnel et de la manipulation de certains indicateurs de performance à l'Administration générale des douanes⁵⁰.

45. En dépit de ce qui précède, l'Unité de lutte contre la corruption a mené plusieurs consultations nationales sur des projets de loi concernant le libre accès à l'information et la protection des lanceurs d'alerte. Elle a entamé l'élaboration d'un cadre législatif consacré au recouvrement d'avoirs⁵¹. Les poursuites pour corruption sont toutefois extrêmement rares. Les institutions de justice pénale et les organismes de contrôle qui participent aux efforts de lutte contre la corruption ont eux-mêmes subi une dégradation systématique. Haïti obtient régulièrement de mauvais résultats en ce qui

⁴⁸ Voir ONUDC, « Haiti's Criminal Markets ».

⁴⁹ Voir les résumés analytiques du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, 19-23 juin 2017 (disponible à l'adresse <https://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/WorkingGroups/ImplementationReviewGroup/ExecutiveSummaries/V1701395f.pdf>) et 12-16 juin 2023 (disponible à l'adresse <https://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/WorkingGroups/ImplementationReviewGroup/12-16June2023/CAC-COSP-IRG-II-2-1-Add.32/2305765F.pdf>).

⁵⁰ Informations issues d'un rapport non publié de l'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité, mai 2024.

⁵¹ Voir <https://x.com/ULCCHaiti/status/1801656989162029567/photo/1>.

concerne les indices de perception de la corruption et de lutte contre le blanchiment d'argent⁵². Les mesures prises par l'Unité laissent à penser que des améliorations sont possibles, même dans un contexte de grande agitation⁵³. Il sera particulièrement nécessaire de soutenir davantage, et à plus grande échelle, l'adoption de mesures plus complètes en matière de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent lorsque les institutions seront pleinement opérationnelles et que les responsables politiques de haut niveau se seront fermement engagés à défendre l'intégrité financière, notamment en collaboration avec des partenaires internationaux tels que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

46. Même si l'exécution des programmes de lutte contre le blanchiment d'argent a progressivement avancé en 2024⁵⁴, Haïti est toujours soumis à une surveillance renforcée de la part du Groupe d'action financière et reste sur sa liste grise des États dont le régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme présente des déficiences stratégiques⁵⁵. En juin 2021, Haïti a pris l'engagement politique de haut niveau de rendre son régime de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme plus efficace, en collaboration avec le Groupe d'action financière et le Groupe d'action financière des Caraïbes. Cela a conduit à des améliorations, telles que l'adoption de stratégies préventives, l'échange d'informations avec les interlocuteurs étrangers concernés et la mise en œuvre de mesures visant à remédier aux déficiences techniques en matière de lutte contre les infractions de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Malgré les efforts continus faits par Haïti, les échéances fixées dans le plan d'action du pays n'ont pas été respectées⁵⁶.

47. En 2023, les enquêteurs de l'Unité de lutte contre la corruption ont rédigé 11 rapports d'enquête sur la corruption et le blanchiment d'argent. Sur les 42 rapports d'enquête soumis aux autorités judiciaires d'Haïti au cours des trois dernières années, 3 ont donné lieu à l'établissement d'un acte d'accusation en vue d'une comparution devant le tribunal criminel⁵⁷. Au cours des six premiers mois de 2024, le Bureau des affaires financières et économiques d'Haïti a supervisé plus de 30 affaires, dont 5 liées à la corruption⁵⁸. Un circuit de lutte contre la corruption a été mis en place en février 2022. Le 4 juin 2024, une équipe d'enquêteurs de l'Unité de lutte contre la corruption et des agents de la Police nationale d'Haïti ont effectué une perquisition dans les bureaux du Fonds national de l'éducation. Cette opération a fait suite à de récentes allégations de faits de corruption et de détournement de fonds survenus entre 2017 et 2024.

48. Plusieurs enquêtes à plus long terme en matière de corruption portent leurs fruits. En mai 2022, l'Unité de lutte contre la corruption a effectué une perquisition dans les locaux de l'Administration générale des douanes. En décembre 2022, elle avait ordonné le gel des comptes bancaires et d'autres actifs financiers du Directeur

⁵² En 2023, par exemple, Haïti occupait la 172^e place sur 180 pays selon l'Indice de perception de la corruption de Transparency International (voir <https://www.transparency.org/en/countries/haïti>).

⁵³ Informations issues d'un rapport non publié de l'Unité de lutte contre la corruption concernant les enquêtes menées entre mars et novembre 2023.

⁵⁴ Entre le 2 et le 7 juin 2024, de hauts responsables de l'Unité centrale de renseignement financier d'Haïti ont participé à la séance plénière du Groupe d'action financière des Caraïbes à Trinité-et-Tobago pour présenter le dernier rapport de suivi de l'Unité. Les délégations auraient salué les progrès accomplis par le pays malgré la dégradation très marquée de la situation de sécurité (entretien avec un fonctionnaire de l'Unité centrale de renseignement financier, 13 juin 2024).

⁵⁵ Voir <https://www.fatf-gafi.org/fr/countries/detail/Ha%C3%Afti.html>.

⁵⁶ Voir Groupe d'action financière, « Pays soumis à une surveillance renforcée – 23 février 2024 », disponible à l'adresse suivante : <https://www.fatf-gafi.org/fr/publications/Juridictions-haut-risques-et-sous-surveillance/Increased-monitoring-february-2024.html>.

⁵⁷ Informations issues d'un rapport non publié de l'Unité de lutte contre la corruption, 6 mai 2024.

⁵⁸ Informations issues d'un rapport non publié du Bureau des affaires financières et économiques d'Haïti, 13 juin 2024.

de l'Administration parce que celui-ci n'était pas en mesure d'expliquer l'accroissement de son patrimoine. À l'issue de cette enquête, qui s'est achevée en mars 2023, il a été recommandé que l'ancien Directeur de l'Administration générale des douanes et ses complices soient poursuivis pour enrichissement illicite, blanchiment d'argent et fausses déclarations d'avoirs⁵⁹. Les éléments de preuve ont révélé un système sophistiqué de dissimulation d'actifs impliquant des dépôts en espèces sur des comptes bancaires, des acquisitions immobilières non déclarées et des activités commerciales douteuses effectuées par l'intermédiaire de sociétés écrans⁶⁰.

49. Le 8 mai 2024, le juge d'instruction a rendu une ordonnance renvoyant l'ancien Directeur de l'Administration générale des douanes, son épouse et un prêtre catholique, ancien Directeur de l'organisation non gouvernementale internationale Food for the Poor au Cap-Haïtien, devant le tribunal criminel pour blanchiment d'argent, enrichissement illicite et fausses déclarations d'avoirs. Il a estimé que les éléments de preuve présentés par l'Unité de lutte contre la corruption étaient suffisants pour justifier une mise en accusation. Dans une ordonnance rendue publique le 14 mai 2024, le juge d'instruction a renvoyé les défendeurs devant le tribunal criminel pour y être jugés sans jury. On ignore toutefois où se trouvent les accusés.

50. De nombreux Haïtiens, notamment des personnes politiquement exposées et des membres de leur famille et de leur entourage⁶¹, établissent des sociétés dans le sud de la Floride dès qu'elles, ou leurs partenaires commerciaux, accèdent à des fonctions publiques ou à des postes dans des organismes importants, ou peu de temps après⁶².

51. Le comportement susmentionné, s'il est étayé par des enquêtes et des données supplémentaires, pourrait être le signe de conflits d'intérêts potentiels et d'abus de pouvoir et ébranler la confiance des citoyens dans les institutions publiques, ce qui montre qu'il importe d'accroître la transparence, le respect du principe de responsabilité et le contrôle réglementaire tant en Haïti qu'aux États-Unis.

52. Des éléments indiquent également que des espèces à destination et en provenance d'Haïti ont été saisies en 2024. L'intensification du nombre de transactions en espèces est un moyen de financer la criminalité et d'en récupérer le produit⁶³. L'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité a recensé des saisies d'espèces envoyées vers Haïti par certains ports pour un montant d'environ 90 000 dollars : plus de 62 000 dollars en devises transportés dans un sac marin et des bagages enregistrés, et 27 000 dollars en devises dissimulés sur un individu⁶⁴.

53. Entre novembre 2023 et avril 2024, l'Unité centrale de renseignement financier d'Haïti a reçu un total de 394 916 déclarations de transaction concernant des fonds transitant par les systèmes de transfert de fonds et les banques. Ces déclarations n'ont donné lieu qu'à 151 signalements d'opération suspecte. Il semble que de tels transferts soient particulièrement propices au blanchiment d'argent. Les banques ont

⁵⁹ Informations issues d'un rapport d'enquête non publié de l'Unité de lutte contre la corruption, mars 2023.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Selon l'article 52 de la Convention des Nations Unies contre la corruption, les personnes politiquement exposées sont celles « qui exercent, ou ont exercé, des fonctions publiques importantes et [les] membres de leur famille et de leur proche entourage ».

⁶² Voir le site officiel de la Florida Division of Corporations, à l'adresse suivante : <https://search.sunbiz.org/>.

⁶³ L'ONUDC a mis au point une approche globale pour aider les autorités nationales et la société civile à lutter contre la corruption.

⁶⁴ Informations issues d'un rapport non publié de l'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité, mai 2024.

également contribué aux déclarations d'opération suspecte, mais dans une moindre mesure (60 déclarations seulement)⁶⁵.

IV. Conclusions et recommandations

54. Il est probable qu'Haïti continue de connaître une instabilité et une insécurité considérables à court terme. Même si la formation du nouveau Gouvernement marque une étape importante, la collusion et la coordination entre les principaux gangs criminels du pays, la persistance des marchés criminels et la perturbation des efforts visant à renforcer les institutions sont des sources de préoccupation croissante. Les contacts entre les gangs nationaux et les réseaux criminels organisés transnationaux sont une menace pour la stabilité, non seulement en Haïti, mais aussi dans l'ensemble de la région. Le déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité est capital, tout comme le sont les investissements visant à aider les autorités à élaborer des stratégies globales mobilisant l'ensemble de la société pour prévenir la criminalité organisée, poursuivre les groupes criminels organisés pour leurs activités illicites, protéger les personnes les plus vulnérables et promouvoir les partenariats et la coopération à tous les niveaux, conformément à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. À cette fin, il est essentiel d'appuyer les institutions chargées de l'application de la loi et de la justice pénale pour qu'elles puissent enquêter, procéder à des saisies et lancer des poursuites dans des affaires de trafic d'armes à feu et de drogue, de traite et de trafic des personnes et d'autres infractions, tant au niveau national que dans le cadre de la coopération internationale⁶⁶. À cet égard, l'adoption de mesures législatives et opérationnelles visant à assurer la protection des témoins et des victimes devrait être une priorité.

55. Les autorités haïtiennes et les partenaires internationaux sont vivement encouragés à concevoir des solutions globales permettant de prévenir et de contrer les flux transfrontaliers et internes d'armes à feu illicites et de s'attaquer aux liens entre ceux-ci et d'autres formes de criminalité grave. Il importe en particulier de mettre en place des cadres législatifs et institutionnels et d'élaborer des instructions générales à l'appui de la coopération interinstitutionnelle, notamment aux points de passage concernés. Il est essentiel d'investir davantage dans les domaines de l'application de la loi, des contrôles aux frontières et de la connaissance de la situation, ainsi que dans les unités canines et la détection avancée.

56. Il est vivement recommandé aux autorités haïtiennes et aux partenaires internationaux de renforcer leurs capacités de diagnostic en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité afin d'évaluer et d'anticiper les besoins en matière de gouvernance des questions de sécurité dans le pays. Comme indiqué ci-dessus, plusieurs acteurs étatiques, notamment les Forces armées d'Haïti et la Brigade de sécurité des aires protégées, participent activement à des interventions liées à la sécurité. Compte tenu du déploiement imminent de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, il est primordial d'examiner attentivement les risques et les possibilités afin de mettre en place une architecture de sécurité efficace, efficiente et respectueuse des droits.

⁶⁵ Voir Unité centrale de renseignement financier d'Haïti, « Les efforts d'Haïti en matière de lutte anti-blanchiment de janvier à juin 2024 », juin 2024 (rapport non publié).

⁶⁶ Les États-Unis ont approuvé l'octroi à la Police nationale d'Haïti et aux forces d'appui des Bahamas, du Kenya et de la Jamaïque d'une aide militaire d'un montant de 70 millions de dollars en 2024. La livraison de matériel militaire la plus récente comprenait 80 Humvees, 35 véhicules d'infanterie MaxxPro, des fusils de tireur d'élite, des armes à feu, des munitions et des drones de surveillance.

57. Le renforcement de la législation nationale, des capacités techniques et des mesures de prévention et de réduction de la violence de proximité est une autre priorité⁶⁷. Parallèlement à l'application de la législation, une formation supplémentaire portant sur la détection des cas de trafic d'armes à feu et sur les enquêtes et les poursuites en la matière est recommandée. Il convient également d'améliorer l'analyse opérationnelle, le traitement des preuves électroniques et les enquêtes financières afin de cibler les marchés criminels qui alimentent les réseaux de trafiquants⁶⁸.

58. Une législation propre au pays sur le trafic de migrants en Haïti doit d'urgence être adoptée. Les passeurs ne peuvent être identifiés et poursuivis que s'il existe un cadre normatif solide qui confère le caractère d'infraction pénale à tous les éléments de ce trafic, conformément à l'article 6 du Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Ce cadre normatif ne peut pas rendre les migrants pénalement responsables des actes qu'ils ont subis. Il y a lieu d'aider Haïti à renforcer les contrôles aux frontières et à améliorer la sécurité et le contrôle des documents personnels en encourageant les partenariats avec le secteur privé, principalement les transporteurs commerciaux, afin d'éviter que des aéronefs ou des navires soient utilisés pour commettre de telles infractions. Il faudrait également mener des enquêtes financières internationales et nationales pour limiter le trafic de migrants et la traite des personnes.

59. Il convient d'aider les Haïtiens à mener des campagnes de prévention et de sensibilisation adaptées au contexte, en créole, pour informer le grand public et les groupes potentiellement vulnérables des facteurs de risque et de protection liés à la traite des personnes, notamment en encourageant les programmes de sensibilisation au niveau local, en particulier pour les filles et les garçons. Il importe également de privilégier des mesures de justice pénale centrées sur les victimes et tenant compte des questions de genre dans les affaires de traite des personnes, en fournissant aux victimes des services tenant compte de leurs traumatismes, en leur donnant les moyens de témoigner et en veillant à ce qu'elles puissent bénéficier de mesures de protection.

60. Les autorités haïtiennes sont invitées instamment à renforcer les capacités du Comité national de lutte contre la traite des personnes et à élaborer un nouveau plan d'action visant à lutter contre ce crime qui prévoit des mesures particulières en matière de prévention, de protection, de poursuites et de partenariat, conformément au Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

61. Les autorités haïtiennes devraient envisager de mettre au point un programme éducatif national en matière de lutte contre la corruption avec le soutien de partenaires internationaux. Cette initiative s'inscrirait dans la droite ligne de la cible 16.5 des objectifs de développement durable, qui vise à réduire nettement la corruption et la

⁶⁷ En 2019, un groupe de travail a été créé pour faire progresser la mise en œuvre de la stratégie nationale d'Haïti en matière de désarmement, de démantèlement, de réinsertion et de lutte contre la violence de proximité. En 2021, le groupe a commencé à travailler sur la révision de la législation relative aux armes à feu et aux munitions. En 2022, un plan d'action national a été adopté dans le cadre de la Feuille de route pour l'exécution durable des mesures prioritaires des Caraïbes contre la prolifération illicite des armes à feu et des munitions dans les Caraïbes à l'horizon 2030 (données extraites d'une présentation faite par Haïti à la troisième réunion annuelle des États signataires de la Feuille de route, Sainte-Lucie, novembre 2023).

⁶⁸ À plus long terme, Haïti pourrait créer un centre intégré de lutte contre les armes à feu chargé de centraliser les informations, d'améliorer la coordination entre les organismes et de servir d'organe de liaison pour la mise en commun, aux niveaux national et international, des informations et des contributions aux mécanismes d'examen internationaux.

pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes. En améliorant les connaissances en matière de lutte contre la corruption et en intégrant de tels programmes dans les cursus éducatifs existants, cette initiative contribuerait à la mise en place d'institutions efficaces, responsables et inclusives.

62. Haïti devrait réaffirmer sa détermination à mettre en œuvre le plan d'action élaboré à son intention par le Groupe d'action financière/Groupe d'action financière des Caraïbes et redoubler d'efforts au plus haut niveau à cette fin, en particulier pour consolider les progrès réalisés avant la crise.

63. Les autorités haïtiennes et les pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Amérique du Nord sont priés instamment de mener des enquêtes financières sur les trafics illicites afin de détecter les cas de blanchiment d'argent ou les transferts de produits du crime, d'identifier les bénéficiaires ultimes des activités criminelles et de désorganiser les opérations des réseaux criminels. Il faut encourager le renforcement de la coopération bilatérale et internationale entre les États Membres afin que soient menées en temps utile des enquêtes et des poursuites pénales dans les affaires de trafic qui concernent Haïti.

64. Haïti devrait renforcer ses mesures de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent en adoptant une législation nationale moderne concernant la corruption et les infractions connexes, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption. Il devrait notamment adopter des lois importantes dont il ne dispose pas encore dans des domaines tels que le recouvrement d'avoirs, la protection des témoins, des victimes, des informateurs et des lanceurs d'alerte, et l'accès du public à l'information. À cette fin, il devrait, entre autres, améliorer les mesures visant à localiser, à saisir et à confisquer le produit de la corruption généré en Haïti puis blanchi ou investi dans différents endroits à l'étranger. Le renforcement du cadre juridique régissant la coopération internationale en ce qui concerne toutes les infractions établies conformément à la Convention devrait également être une priorité pour Haïti et ses voisins. La conclusion d'accords et la fourniture d'un plus grand appui aux magistrats pourraient permettre d'élargir la base juridique de la coopération internationale en matière judiciaire, notamment l'entraide judiciaire, pour toutes les infractions établies conformément à la Convention.

65. Haïti devrait envisager de créer une juridiction spécialisée dans la lutte contre la corruption et la criminalité financière, y compris les infractions impliquant des personnes politiquement exposées et des membres de leur famille et de leur entourage. Il est également essentiel de faciliter la détection des risques de corruption au sein de l'Administration générale des douanes, ainsi que d'élaborer et d'appliquer une stratégie visant à promouvoir l'intégrité et à limiter la corruption dans les opérations douanières.

66. Les autorités haïtiennes devraient envisager d'améliorer le système de déclaration d'avoirs et de mettre en place un système global de propriété effective. À cette fin, elles devraient exiger de tous les hauts fonctionnaires, y compris ceux qui travaillent pour les services répressifs ou judiciaires, qu'ils fassent des déclarations détaillées concernant les actifs, les intérêts et les comptes bancaires qu'ils possèdent dans le pays et à l'étranger, directement ou en tant que bénéficiaire effectif. Il importe également de renforcer le mécanisme de contrôle et d'exécution pour garantir le respect des règles, notamment en prévoyant des sanctions sévères en cas de non-respect des règles et de fausses déclarations. En outre, un registre de propriété effective accessible au public devrait être créé afin de promouvoir encore davantage la transparence et le respect du principe de responsabilité.

Annexe I

**Liste des armes à feu et munitions saisies le 5 avril 2024
au Cap-Haïtien**

	<i>Marque</i>	<i>Modèle</i>	<i>Numéro de série</i>	<i>Calibre</i>
Fusils d'assaut	Palmetto	PA-15 multi	PA-138017	5,56 x 45 mm
	Palmetto	PA-15 multi	SCB410698	5,56 x 45 mm
	Palmetto	PA-15 multi	SCB403416	5,56 x 45 mm
	Pioneer Arms Corps	Random Poland	PAC116985022	7,62 x 39 mm
	Palmetto	GF37260	AKP007260	7,62 x 39 mm
	Windham ME	XMI15-E2S	L314915	5,56 x 45 mm
	Palmetto	PA-15 multi	LW295710	5,56 x 45 mm
	DPMS Tcloud MN	A-15	DNWC034079	223 x 5,56 mm
	American tactical	US Patent 8789307	NS241081	5,56 x 45 mm
	DB	DB15	DB2154366	Multiples
	Palmetto	PA-15 multi	SCB991897	5,56 x 45 mm
	Zastava Serbia	PAPM92PV	M92PV026347	7,62 x 39 mm
	Pistolets	Glock 17	GEN5	BPDK228
SARSILMAZ		B6	T1102-21E60325	9 mm x 19
Springfield		XD-9	BB563146	9 mm x 19
CZ		P-10F	HD444450	9 mm x 19
Smith & Wesson		SD40VE	FDK5227	40 mm
LLAMA		S.HAOKENSANCKNJ	A28304	45 mm
Taurus		PT100AFS	SVF10828	40 mm
STOEGOR		STR-9	T642921U17696	9 x 19 mm
Taurus		PT809	TFS3045	9 x 19 mm
SIGSAUER		P320M18	M18A014282	9 x 19 mm
Ruger		SR9C	332-48151	9 x 19 mm
Springfield		XD*-9	S3830972	9 x 19 mm
Kimber MFG		KUI00799	45ACP	9 x 19 mm
RAVEN		P-25	560103	25 mm

Annexe II

Liste des armes à feu saisies de 2021 à mai 2024

		<i>Pistolet</i>	<i>Revolver</i>	<i>Fusil</i>	<i>Fusil de chasse</i>	<i>Armes artisanales</i>	<i>Total</i>
2021	Janvier	30	2	8	1	9	50
	Février	27	1	8	5	–	41
	Mars	8	2	3	1	5	19
	Avril	23	4	2	2	8	39
	Mai	15	5	3	1	3	27
	Juin	3	1	2	–	6	12
	Juillet	17	1	13	7	7	45
	Août	25	3	2	3	4	37
	Septembre	16	6	6	–	12	40
	Octobre	18	1	3	2	2	26
	Novembre	16	–	6	4	3	29
	Décembre	24	3	3	5	1	36
Total		222	29	59	31	60	401
2022	Janvier	19	–	4	1	1	25
	Février	10	2	2	1	6	21
	Mars	26	5	2	3	5	41
	Avril	15	5	4	3	5	32
	Mai	29	6	7	–	6	48
	Juin	13	1	3	–	2	19
	Juillet	30	3	23	2	1	59
	Août	11	–	4	2	2	19
	Septembre	4	1	5	3	4	17
	Octobre	9	2	5	–	6	22
	Novembre	16	2	6	1	1	26
	Décembre	10	1	1	1	–	13
Total		192	28	66	17	39	342
2023	Janvier	14	1	7	1	2	25
	Février	16	4	3	2	–	25
	Mars	9	4	3	–	5	21
	Avril	20	–	10	1	–	31
	Mai	4	1	5	1	1	12
	Juin	4	2	5	1	4	16
	Juillet	9	2	3	1	4	19
	Août	13	1	1	–	1	16
	Septembre	13	2	4	1	1	21
	Octobre	18	3	2	3	5	31
	Novembre	10	4	1	–	2	17
	Décembre	10	1	6	1	13	31
Total		140	25	50	12	38	265

		<i>Pistolet</i>	<i>Revolver</i>	<i>Fusil</i>	<i>Fusil de chasse</i>	<i>Armes artisanales</i>	<i>Total</i>
2024	Janvier	5	1	1	2	1	10
	Février	7	1	6	4	3	21
	Mars	7	1	6	–	3	17
	Avril	22	–	13	–	–	35
	Mai	7	3	2	–	1	13
Total		48	6	28	6	8	96

Source : Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et Police des Nations Unies.

Annexe III

Drogues saisies en Haïti, de 2022 à mai 2024

(En kilogrammes)

		<i>Marijuana</i>	<i>Cocaïne</i>	<i>Héroïne</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
2021	Janvier	12,566	0,792	–	–	13,358
	Février	0,943	3,247	–	–	4,190
	Mars	33,544	–	–	–	33,544
	Avril	12,5035	–	–	–	12,5035
	Mai	2 108,719	–	–	–	2 108,719
	Juin	–	–	–	–	–
	Juillet	–	–	–	–	–
	Août	–	–	–	–	–
	Septembre	68,208	2,15	–	–	70,358
	Octobre	836,810	4,333	–	–	841,143
	Novembre	3,38	6,86	–	–	10,24
	Décembre	1,687	15,07	–	–	16,757
Total		3 078,3605	32,452	–	–	3 110,8125
2022	Janvier	10,855	2,386	–	–	13,241
	Février	2,33	1,1	–	–	3,43
	Mars	4,484	–	–	–	4,484
	Avril	–	–	–	–	–
	Mai	352,075	–	–	–	352,075
	Juin	11,725	9,05	–	–	20,775
	Juillet	354,421	15,266	–	–	369,687
	Août	1 040,713	3,816	–	–	1 044,529
	Septembre	24,435	1,429	–	–	25,864
	Octobre	27,276	1,2	–	–	28,476
	Novembre	–	–	–	–	–
	Décembre	241, 8	0852	–	–	242,652
Total		2 070,117	35,0994	–	–	2 105,2164
2023	Janvier	32,671	0,259	–	–	32,93
	Février	12,727	5	–	–	17,727
	Mars	4,309	–	–	–	4,309
	Avril	22,835	–	–	–	22,835
	Mai	27,6705	0,2017	–	–	27,8722
	Juin	4,5	–	–	–	4,5
	Juillet	19,01	2,37	–	–	21,38
	Août	6,89	3,2	–	–	10,09
	Septembre	29,53	–	–	–	29,53
	Octobre	8,89	1,19	–	–	10,08
Novembre	33,4	–	–	–	33,4	

		<i>Marijuana</i>	<i>Cocaïne</i>	<i>Héroïne</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
	Décembre	20,66	–	–	–	20,66
	Total	223,0925	12,2207	–	–	235,3132
2024	Janvier	1,340	–	–	–	1,340
	Février	195,76	0,05	–	–	195,81
	Mars	–	–	–	–	–
	Avril	0,08	–	–	–	0,08
	Mai	4,449	0,0096	–	–	4,4586
	Total	201,629	0,0596	–	–	201,6886

Source : Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et police des Nations Unies.